



AVIS « Mise à l'enquête publique »

La Commune de Val-d'Illeiez soumet à l'enquête publique le(s) demande(s) d'autorisation présentée(s) par :

- **Holzer Alexandra**, 1873 Val-d'Illeiez, par Hydrotec Cyril Marclay, 1873 Val-d'Illeiez, pour la réfection de la toiture et l'ajout d'un velux, parcelle n° 1342, folio n° 3, au lieu-dit Plat, en zone de chalets, coordonnées 2'557'460 / 1'116'391
- **Burnier Marie-Josée**, 1873 Val-d'Illeiez, par Perrin Architecture Sàrl, 1873 Val-d'Illeiez, pour la démolition et reconstruction de garages, parcelle n° 105, folio n° 3, au lieu-dit Les Rochats, en zone d'extension du village, coordonnées 2'557'540 / 1'116'520
- **LCR Immo SA**, 1873 Val-d'Illeiez, par Prysme Architecture Sàrl, 1893 Muraz, pour la construction d'un immeuble de 4 appartements, parcelle n° 1606, folio n° 5, au lieu-dit Martenoy, en zone d'extension du village, coordonnées 2'557'573 / 1'116'857
- **Logipro Sàrl**, 1873 Val-d'Illeiez, par Architecture Studio Lionel Chesaux Sàrl, 1872 Troistorrents, pour la construction d'un chalet et d'un accès, parcelle n° 2914, propriété de Mme Nelly Perrin, folio n° 5, au lieu-dit Bas, en zone de chalets, coordonnées 2'558'090 / 1'117'060, projet en dérogação de la zone réservée
- **Défago Irène et Emmanuel**, 1873 Val-d'Illeiez, par Architecture Studio Lionel Chesaux Sàrl, 1872 Troistorrents, pour la transformation d'un bâtiment, parcelle n° 18, folio n° 1, au lieu-dit Au Village, en zone du centre, coordonnées 2'557'815 / 1'117'140
- **Dugaillez Sylvie et Virgo François**, 1873 Val-d'Illeiez, par Atelier d'Architecture Bruchez & Brunner SA, 1870 Monthey, pour le changement de producteur de chaleur, la rénovation de la toiture et la création d'ouvertures, parcelle n° 1125, folio n° 5, au lieu-dit Au Village, en zone du village, coordonnées 2'557'853 / 1'117'297

Les intéressés peuvent prendre connaissance du(des) dossier(s) et des plans au bureau communal pendant les heures d'ouverture.

Les observations et oppositions éventuelles, dûment motivées, seront adressées à l'administration communale, par écrit, en deux exemplaires, dans un délai de trente jours.

Val-d'Illeiez, le 27 décembre 2024

Commune de Val-d'Illeiez